



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Priests for Life, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (14 mars 2018).

** La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Priests for Life préconise d'adopter des stratégies respectueuses de la dignité humaine en vue d'éliminer la pauvreté et de parvenir à un développement durable pour tous et pense que le bien-être, la dignité et la valeur de tous – chaque vie humaine sans exception – constituent l'assise des politiques et des programmes qui permettent aux pays et surtout aux populations de s'affranchir de la pauvreté. Tous les individus ont le potentiel d'apporter des contributions de taille à l'élimination de la pauvreté ; aucune vie ne peut être sacrifiée.

Les stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous doivent « faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité, et dans un environnement sain », tel qu'on peut le lire dans « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Priests for Life reconnaît le besoin urgent d'éliminer la pauvreté et son incidence dévastatrice, d'exécuter des programmes et des politiques qui bénéficieront directement à tous aujourd'hui et à l'avenir, et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Chaque vie humaine doit être appréciée à sa valeur intrinsèque et aucun membre de la famille humaine ne doit être dépouillé de sa dignité ni privé de son droit le plus fondamental – le droit à la vie – par des politiques qui permettent que des individus soient marginalisés et traités comme des problèmes et que leur extinction soit considérée comme une stratégie acceptable d'élimination de la pauvreté. La dignité de la vie doit être reconnue et protégée tout au long de la vie humaine, de la conception jusqu'à la mort naturelle, en particulier lorsque l'être humain est vulnérable, qu'il soit handicapé, âgé ou encore dans l'utérus de sa mère.

Les programmes de contrôle de la population, de planification familiale et de santé en matière de procréation qui ciblent l'élimination des enfants par l'avortement sont discriminatoires à l'égard des enfants dans l'utérus et vont à l'encontre de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui nous rappelle que « l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance ». Une majorité d'États Membres restreignent l'accès à l'avortement grâce à des lois prévoyant la protection juridique des enfants avant la naissance.

Pour éliminer la pauvreté, les soins de santé doivent respecter la dignité humaine tout au long de la vie. Il est essentiel de redoubler d'efforts pour réduire la mortalité maternelle et néonatale, notamment de garantir la présence d'accoucheurs qualifiés qui savent reconnaître les urgences obstétriques et apporter aux femmes des soins obstétriques essentiels d'urgence et des traitements. Les complications liées à l'accouchement, notamment les hémorragies, doivent continuer à être traitées et prévenues et il est indispensable que les mères qui en ont besoin puissent bénéficier de transfusions de sang sain et d'antibiotiques. Un plus large accès aux soins prénatals, notamment à une alimentation et un apport en vitamines appropriés, sauvera des vies : celles des mères comme celles des enfants.

L'un des principaux moyens de réduire la pauvreté consiste à lutter contre la faim et la malnutrition, comme énoncé dans l'objectif de développement durable n° 2, « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». La malnutrition fait obstacle au progrès et nuit au

potentiel économique des familles et des communautés, notamment lorsqu'elle est associée à des retards de croissance. La malnutrition entraîne un retard de croissance chez 165 millions d'enfants, ce qui se traduit par des retards de développement physique et cognitif ayant des effets durables sur l'individu et sur la santé économique des pays.

La malnutrition est la cause profonde de la mort d'au moins 3 millions d'enfants par an, d'après un rapport de l'UNICEF qui révèle que près de la moitié des enfants de moins de 5 ans meurent de dénutrition. Plus de 800 000 bébés, soit 1 nouveau-né sur 4, meurent chaque année, étant nés trop tôt ou trop petits à cause des carences alimentaires de leur mère. Grâce à une alimentation adéquate pendant les 1 000 premiers jours de la vie, de la conception au deuxième anniversaire, on peut sauver la vie de femmes et d'enfants et réduire les retards de croissance et la malnutrition.

Quand une femme en âge de procréer est bien nourrie, elle est en meilleure santé et mieux à même de fournir les nutriments essentiels à l'enfant qu'elle porte et de faire les bons choix nutritifs pour son enfant jusqu'à ce qu'il ait atteint 2 ans, autant d'éléments essentiels pour garantir son bon développement physique et cognitif. Lorsque les enfants s'épanouissent, ils ont le potentiel d'aller à l'école et de devenir des adultes sains, mieux armés pour apporter leur pleine contribution à leur famille, à la société et à leur pays.

En plus de sauver les vies de femmes et d'enfants et de contribuer à leur bien-être, l'élimination de la malnutrition au cours des 1 000 premiers jours de la vie et l'amélioration de la nutrition chez toutes les femmes en âge de procréer renforceront l'économie des pays. Les individus et les familles en bonne santé disposent de l'énergie nécessaire pour mettre en place une agriculture productive et durable, pour aller à l'école, pour recevoir une formation en matière de compétences professionnelles, et pour mettre à profit l'amélioration de la santé et du bien-être en vue de mieux résister à la maladie.

Il est nécessaire de protéger la famille et de lui permettre de fonctionner comme le fondement de base de la société pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable. Les cultures du monde entier reconnaissent le caractère essentiel de la famille pour répondre aux besoins essentiels en nourriture, en eau, en logement, en vêtements, en amour et en soins. La famille est garante de la survie même de sa culture et de son pays. En échange, elle doit être protégée et aidée par tous les programmes et les politiques visant à éliminer la pauvreté. Lorsque la famille est perturbée, ses membres en souffrent, invalidant ainsi l'objectif de développement qui consiste à aider l'individu.

Aucun membre de la famille ne devrait être considéré comme superflu, indépendamment de son handicap, son âge, sa dépendance ou son stade de développement. Tous les membres de la famille méritent d'être protégés, y compris ceux dont certains considèrent qu'ils n'ont pas de valeur et ceux qui n'ont pas le droit à une protection sociale de base. Aucun membre de la famille ne devrait être privé de sa dignité humaine et privé de son droit le plus élémentaire, le droit à la vie. La vie n'est pas le propre des privilégiés, du parfait et du prévu, mais concerne tous les membres de la famille humaine.

Les stratégies d'élimination de la pauvreté ne devraient ni priver de sa dignité un membre de la famille humaine, quel qu'il soit, ni le marginaliser ou le considérer comme un problème, mais comme un contributeur potentiel au développement durable.

Dans son allocution à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Pape François a appelé au respect de toutes les vies et a déclaré que « la maison commune de tous les hommes doit continuer de s'élever sur une juste compréhension de la fraternité universelle et sur le respect de la sacralité de chaque vie humaine, de chaque homme et de chaque femme, des pauvres, des personnes âgées, des enfants, des malades, des enfants à naître, des chômeurs, des abandonnés, de ceux qui sont jugés bons à exclure parce que l'on ne les perçoit plus que comme des chiffres de l'une ou l'autre statistique ».

Priests for Life pense également que notre maison commune doit s'édifier sur des bases qui tiennent compte de la fraternité universelle et du respect de la sacralité de toute vie humaine. Nous pensons que les stratégies d'élimination de la pauvreté devraient réaffirmer le bien-être, la dignité et la valeur de chaque être humain, sans exception, afin de parvenir à un monde après 2030 où « nul ne soit laissé pour compte ».
